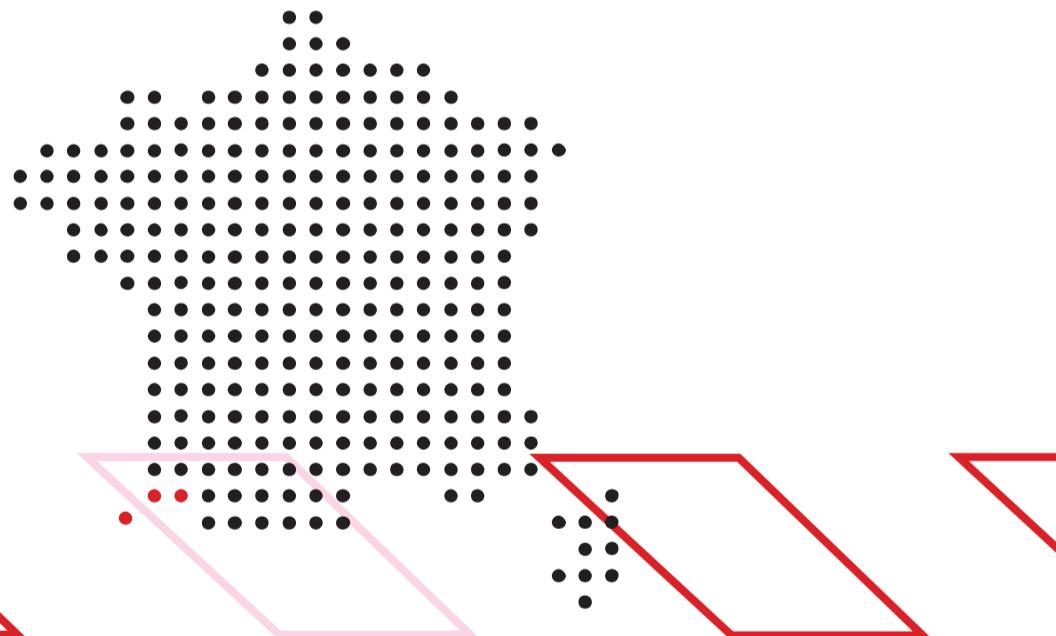


Elles, urbanistes, techniciens des agences d'urbanisme, des collectivités, bureaux d'études viennent de droite, travailler et appuyer des réponses le temps des pléniers et des ateliers-visites.

Dans le contexte de reconfiguration majeure des contours et des compétences des différentes stratégies de collectivités, la 37^e réforme renforce notamment des agences d'urbanisme interrogera la construction et la mise en projets de ces nouveaux territoires. « Fairer avec l'autre », en transversalité et en complète mutualité, devient la condition et l'opportunité de la constitution de ces territoires XXL, des intercommunautés aux nouvelles régions. Cette Rencontrer offre un cadre de partenariats renouvelés, peuvent accompagner ces bouleversements majeurs, ces changements de limites pour faire de ces nouvelles échelles des opportunités pour les collectivités, les territoires et les citoyens.

L'ESSENTIEL



INFORMATIONS & CONTACTS

Actualités, programme et inscription en ligne

<http://37eme-rencontre.audap.org>

 #fnau37



Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées

Agence d'Urbanisme Adami
Petite Caserne
2 allée des Platanes - BP628
64106 BAYONNE cedex
05 59 46 50 10
www.audap.org

Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
22, rue Joubert
75009 PARIS
01 45 49 32 50
www.fnaud.org



TERRITOIRES NO(S) LIMIT(ES)

37^e rencontre nationale
des agences d'urbanisme

Pré-programme



LE DÉROULÉ

MERCREDI 5 OCTOBRE

14h00 14h30 17h30 18h00 19h30 20h30 00h30

Anglet - Théâtre Quintaou

AG FNAU

Biarritz - Salle des Ambassadeurs

Soirée d'accueil

09h00

17h30

20h00

02h00

JEUDI 6 OCTOBRE

Déconcentrés sur plusieurs sites : Pays basque, Béarn, St Sébastien

ATELIERS-VISITES

Bayonne - Arènes

Soirée festive

VENDREDI 7 OCTOBRE

Anglet - Théâtre Quintaou

PLÉNIÈRE
DE CLÔTURE

12h00

14h00

Collation de fin de rencontre

17h30

20h00

02h00

LES ATELIERS

LE GOUVERNEMENT
DES TERRITOIRES

LA GOUVERNANCE
MULTI ACTEURS

L'INGÉNIERIE DES
TERRITOIRES

Atelier 1 - SCOT et PLUi en taille XXL : recomposition des limites ou confusion sans limite ?

Des SCOT élaborés aux échelles d'aires urbaines et des PLUi concernant des EPCI de dizaines de communes peuvent-ils être les vecteurs de modes renouvelés de gouvernance ? Mais par le retour, rendu possible, du SCOT uni communautaire, y-a-t-il l'assurance d'une complémentarité au sein de ce duo, ou va-t-on générer la confusion ? Nous débattons des conditions pour que SCOT et PLUi puissent devenir les espaces privilégiés d'une nouvelle solidarité interterritoriale.

Atelier 2 - Transfrontalier : territoires de cultures et tourisme

De plus en plus d'agglomérations prennent conscience de la spécificité des espaces transfrontaliers, qui, en tant que territoires multiculturels peuvent être propices au dépaysement des habitants et des touristes. De nombreux projets de coopération voient le jour afin de valoriser le caractère transfrontalier des territoires et renforcer ainsi leur attractivité touristique. Dans ce contexte, quel rôle peuvent jouer les agences d'urbanisme ? Comment mettre en œuvre une stratégie transfrontalière partagée en vue d'assurer un développement concerté de l'espace transfrontalier ?

Atelier 3 - SRADDET : une planification régionale à inventer

L'élaboration des SRADDET inaugure un exercice de planification à grande échelle revêtant désormais un caractère intégrateur de schémas habituellement sectoriels : SRADT, SRIT, SRCAE.... Elle va s'attacher à des territoires nouveaux pour la majorité des Régions issues de fusions. Comment articuler les exercices de planification aux différentes échelles avec un objectif d'appropriation collective et de co-production ? Le SRADDET peut-il être un outil de construction identitaire pour les Régions ?

Atelier 4 - Urbanistes et data scientists : quel avenir commun ?

Les agences ont à traiter dès aujourd'hui des données relativement massives pour illustrer des dynamiques territoriales sans limites. Des profils de data scientist émergent, bien éloignés des métiers originels de l'urbanisme. Les agences doivent-elles suivre ce mouvement de migration vers les métiers de la donnée pour repousser leurs limites d'analyse et de partenariat ?

Atelier 5 - Eau et urbanisme : limites ou liens pour un projet de territoire partagé ?

L'eau est multiple par ses natures, ses lieux, ses usages ... Révéler ses potentiels devient gage d'identité et d'attractivité des territoires. Il en résulte que sa gouvernance nécessite une approche intégrée qui interpelle la chaîne de l'ingénierie territoriale. Mais a-t-on une connaissance exhaustive de tous ses acteurs ? Comment favoriser un partage interdisciplinaire pour une gestion durable ? Quels rôles ont les agences dans cette mise en réseau de l'eau ?

Atelier 6 - Territoire et écosystème économique

Les systèmes productifs locaux se transforment, développant des chaînes de valeur très segmentées à diverses échelles et entre de multiples acteurs. Ces flux économiques transcendent les cadres territoriaux actuels et questionnent l'action publique. L'atelier s'interrogera sur ces mutations économiques et sur la capacité des agences d'urbanisme à accompagner les collectivités dans l'élaboration de stratégies de développement économique.

Atelier 7 - Nouveaux territoires, nouvelles mobilités

Les nouveaux territoires institutionnels vont recomposer l'organisation des systèmes de mobilités. De meilleures cohérences seront à trouver entre les offres de transports, infrastructures et nouvelles mobilités (modes actifs, outils numériques). Quels nouveaux modes de coopération et d'articulation entre réseaux et territoires peuvent se construire ?

Atelier 8 - Les territoires après la COP21 : quelle politique énergétique ?

Les objectifs de la transition énergétique sont aujourd'hui actés, à travers des accords internationaux et des lois nationales. Cette obligation ne doit cependant pas occulter une diversité d'appropriation, d'expériences, de compétences, de mode de travail et d'implication qui existe dans les différents territoires. Collectivités, énergéticiens, ingénierie publique, comment passer des intentions au concret : tel sera l'objectif de l'atelier.

Atelier 9 - Quelle ingénierie pour les territoires ?

Le 1er janvier 2017 constituera la mise en place de la plus grande modification des structures d'organisation du territoire depuis les 1ères lois de décentralisation. 50 ans, c'est l'âge des premières agences d'urbanisme, et le moment pour réinterroger les besoins en ingénierie territoriale, mais aussi les évolutions et articulations publiques et privées pour expérimenter l'urbanisme de projet.

Atelier 10 - Les agences d'urbanisme aux cotés des services des EPCI

Au cœur du partenariat des agences d'urbanisme, les services des intercommunalités doivent pouvoir s'appuyer sur une ingénierie publique qui aide aux nouvelles constructions territoriales. Comment maximiser la plus-value de proximité des agences d'urbanisme ? Et demain, quel sera le rôle des agences aux côtés des communautés ?

Atelier 11 - Territoires et recherche : le(s) rôle(s) des agences d'urbanisme

Dans un contexte d'optimisation de l'action publique, la recherche, publique ou privée, est un levier pour dépasser les limites auxquelles sont confrontées les collectivités. En retour, les collectivités accompagnent la structuration de la recherche sur leur territoire. Comment les agences d'urbanisme peuvent-elles contribuer à ce partenariat renouvelé entre territoires et recherche ?

Atelier 12 - Entre ingénierie et vécu territorial : un conflit créateur ?

Des méthodes de production collaborative de la connaissance peuvent créer une information de type « bottom-up », susceptible de contrarier, compléter ou enrichir une vision du territoire venue d'en haut, produite par des experts ou acteurs institutionnels. Lors de l'atelier, des expériences de ce type, issues de territoires et de domaines variés, seront présentées. Le débat s'attachera à en cerner les enjeux, les limites et les résultats. Un temps de workshop sera réservé pour tenter de décliner de tels dispositifs dans des processus d'élaboration de projets concernant de grandes échelles territoriales.

Atelier 13 - Finances locales : comment innover ?

L'objectif de cet atelier est de réfléchir aux nouvelles modalités de financement des territoires, entre solidarité fiscale, mobilisation des fonds européens et du programme d'investissement d'avenir, crowdfunding et crowdfunding, mécénat environnemental,... Comment les agences d'urbanisme peuvent-elles aider à penser la construction de leur territoire sous contraintes financières et à explorer des solutions de modèles économiques originaux ?